

Titre OUVRIER(IÈRE) DES USINES (EAU POTABLE)	Code 602360	Ancien code 014577	Groupe de traitement 8
---	----------------	-----------------------	---------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches manuelles non spécialisées reliées à l'inspection, l'entretien, le nettoyage et la manutention des équipements des installations de pompage, de traitement et de stockage de l'eau potable. Il effectue les tâches manuelles reliées à la propreté et aux travaux généraux des locaux, des terrains, des voies d'accès et de l'extérieur des différents bâtiments des usines d'eau potable et des stations de pompage le tout afin de maintenir dans un état de propreté élevé l'ensemble des installations.

Le travail s'accomplit sous direction immédiate. L'employé reçoit des directives détaillées sous forme orale ou écrite. Un employé de rang supérieur vérifie son travail. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Procède au nettoyage des tamis rotatifs, des grillages aux entrées et sorties des canaux, au vidange des paniers de plantes aquatiques et à leur transport, à la cueillette des ordures et des gros morceaux.
2. Effectue les tâches nécessaires à l'entretien et à l'inspection des canaux, réservoirs, bassins, filtres, etc.
3. Voit, selon les besoins au transport et à la pose des batardeaux, utilise à cet effet un chariot élévateur ou tout autre équipement de levage.
4. Effectue, à l'aide d'équipement manuel ou motorisé approprié, l'entretien courant des sites (tond le gazon, arrache les mauvaises herbes, nettoie la chaussée et les trottoirs, déblaie la neige, épand des abrasifs aux endroits appropriés, etc.); comble les trous sur les chemins et les affaissements de terrain aux différents sites.
5. Procède au shampoing des tapis, lave dans les édifices et les locaux des différents sites les murs, les plafonds, les luminaires, les grilles, les vitres des fenêtres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; décape et cire les planchers des bureaux et les planchers des locaux à l'intérieur des usines.
6. Manipule et déplace des matériaux, appareils, outils, échafaudages, et de l'équipement à l'aide d'un chariot élévateur, de monorails, de palans.
7. Installe, au besoin, différents équipements tels que les pompes et génératrices portatives.
8. Au besoin, charge et décharge des camions; manutentionne, déballe, emballe, estampille et pèse diverses marchandises et aide ainsi à leur réception, à leur rangement et à leur livraison.
9. Prends des mesures et creuse aux endroits désignés des tranchées ou autres; aide à la pose des formes, à la préparation et au coulage du ciment et du béton. Bouche les trous une fois le travail effectué.
10. Fait, à l'aide d'une embarcation motorisée, l'inspection des rives du canal de l'aqueduc afin de récupérer les débris flottants et ceux qui obstruent les entrées du canal; veille au bon fonctionnement

de son embarcation.

11. Fait l'entretien de base des équipements manuels et motorisés qu'il utilise pour son travail. Maintient en état de propreté les pièces, les équipements et les lieux de travail; nettoie au besoin les canalisations.
12. Fait l'inventaire du matériel, de l'outillage, des pièces et des matières premières, nécessaires à l'exécution de son travail.
13. Complète des rapports d'activités et utilise le système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).
14. Conduit un véhicule motorisé dans l'exercice de sa fonction et s'assure de son bon état de fonctionnement. Complète les rapports relatifs à l'utilisation des véhicules.



Y. B. C.

QUALITÉS REQUISES**Bonnes connaissances :**

- Du français parlé et écrit;
- Des méthodes modernes d'entretien et de nettoyage;
- Des risques du métier, des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci;
- Des appareils et équipements de levage et de manutention nécessaires à la pratique du métier.

Habilités :

- À exécuter des travaux d'entretien général;
- À lire des plans simples et des indicateurs;
- À préparer et rédiger des rapports simples;
- À opérer un treuil mécanique ou électrique;
- À se servir d'un outillage non spécialisé mais diversifié;
- À utiliser des appareils motorisés pour faire l'entretien des lieux (hydro dyne, balayeuse, décapeuse, polisseuse, brunisseuse, etc.);
- À effectuer des travaux en hauteur;
- À travailler en espaces clos.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE**Instruction :**

D.E.P. pertinent à la fonction.

Expérience :


Quelque expérience pertinente à la fonction

ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2012	04	30	